

Réunion du Comité Directeur Régional Grand Est Samedi 5 septembre 2020 à Holtzheim – 9H30

Participants présents :

Jean-Luc Ade, Thomas Anth, Véronique Goehner, Michel Lambinet, Marielle Massel, Pascal Chauvière, Bernard Schittly, Kathy Schmitt,

Participants en visio conférence :

Vana Assis-Santos, Pascale Beck-Carpentier, Isabelle Beth, David Debources, Valérie Georgeon, Gérald Hornut, Pascale Mignon, Anne-Sophie Moltini-Kessler.

Excusés : Florian Auberson, Pascale Cêtre, Laurent Condenseau Raymond Ertle, Georges Maury, Marc Winterhalter.

Ouverture de la séance à 9h40

Cette réunion est une réunion mixte puisque 8 personnes sont présentes et les autres membres participants sont en visioconférence.

Ordre du jour

Assemblée Générale Elective du 15 novembre 2020

Elections : pas d'information à ce jour de deuxième liste candidate
Info-Est spécial élection avec une information diffusée à tous les licenciés abonnés.
Compte à rebours : convocations à envoyer avant le 1er octobre
Dépôt de liste avant le 6 octobre.

Programme : réunions du samedi 14 novembre

- 14h00 comité et commissions
- 16h00 conseil des codep

Programme du dimanche 15 novembre

A la chambre des métiers de Metz, dès 8h30 pour l'accueil des électeurs

- 8h30 - 10h30 commission technique
- 10h45 - 12h00 autres commissions
- 13h30 Assemblée Générale

L'hôtel n'est pas encore réservé : si possible Campanile Est Technopole (Jean-Luc)

Les repas sont à négocier directement avec le service interne de la chambre des métiers.
Repas du comité du samedi au Campanile.

Les présidents de commissions doivent faire connaître rapidement leurs besoins en salle et matériel.

Matériel d'analyse d'air

Rappel : l'objectif est de mutualiser du matériel pour les clubs et de faire des économies sur les réactifs avec des analyses plus rapides et plus précises.

David qui est dans le métier a effectué les recherches nécessaires et mené une analyse comparative.

La situation présente : une mallette Dräger dont les points positifs sont l'utilisation très facile, le coût bas mais les points négatifs sont une fiabilité relative (sensibilité si réactif périmé), difficulté d'approvisionnement des tubes (et risque date péremption si achat en gros lots).

Bernard préconisait plutôt une mallette électronique : traçabilité sur l'analyse, très facile d'utilisation mais coût d'achat élevé et coût des cellules : il faut 1 cellule par gaz (O₂/CO/CO₂/H₂O/COV)

Que disent les normes ?

- Décret 1990 : obligation d'analyse pour les travailleurs professionnels
- Norme NF 12021 : pas obligatoire dans le milieu associatif uniquement dans le milieu professionnel de loisir.

Nota : 1 analyse annuelle ne garantit pas les conditionnements effectués entre les points de contrôle, néanmoins les clubs sont assujettis à une obligation de moyens.

David a sélectionné 4 appareils : les points de comparaison ont porté sur la performance, le coût à l'achat, les frais d'entretien et des consommables, la fiabilité de l'appareil et du fabricant (pérennité de l'entreprise)

- Analox appareil ACG+ (Anglais) ,
- Ascot instruments appareil Micro Var 350 (Français) ,
- TEMC De-Ox (Italie),
- Faure Technologie (Français)

Avis de David : facilité de communication avec les sociétés Françaises pour tous les utilisateurs. Coût de fonctionnement rentabilisé avec un minimum de mesure (comparatif avec 65€/mesure sur un Dräger)

DE OS :	18 à 31 mesures / an
Faure technologie :	10 à 15 mesures / an
Asco instruments Micro Var 350 :	11 à 18 mesures / an
Analox ACG+ :	20 à 28 mesures / an

La formation des TIV sera également un vecteur pour communiquer sur la possibilité d'analyser l'air. Cette analyse sera gratuite pour les clubs.

Les machines Faure Technologie et Asco Instruments sont sélectionnées.

David va demander une possibilité d'essai à ces 2 fournisseurs français

Point sur les effectifs

Analyse rapide au 31 août :

- Moins 383 licences sur l'année sachant que cet écart est lié aux licences prises habituellement à partir du mois de mars.
- Moins 286 diplômés ce qui représente une forte baisse.

En étant objectif, Jean-Luc pense qu'il y a risque d'une grande perte sur la prochaine saison, il sera intéressant de faire un point fin d'année 2020.

Le protocole d'accès des piscines est compliqué pour certains clubs, il faut aller négocier auprès des établissements qui ignorent souvent ces protocoles.

Pas sûr que les seniors prennent une licence cette année (beaucoup de messages de licenciés en ce sens).

Feuille de route en ce qui concerne le prévisionnel : 9479 licenciés au lieu de 9800.

Bernard demande si nous avons des impayés ? à ce jour 3 impayés sur quelques licences et diplômes pour environ 100 euros, en cours de traitement.

Les clubs ayant moins de 11 licenciés ne seront pas pénalisés cette année en raison du COVID, suite à décision du CDN. Nouvelle charte votée par le CDN également pour les SCA qui n'ont plus l'obligation de 11 licenciés (ils vendent beaucoup de diplômes FFESSM).

Point sur la trésorerie

Année exceptionnelle à tous points de vue, clôture réalisée au 31 août et révision des comptes programmée semaine prochaine.

Fin d'exercice de 8 mois avec un bénéfice de 108.000 € qui s'explique par :

- l'arrêt complet des activités lié à la pandémie et donc l'absence de dépenses de la part des commissions(45000€)
 - Les stages de la CTR ont été payés par anticipation (suite mise en place des virements à l'inscription) et donc il y a 27000 € de recettes d'avance.
 - Suite au changement de l'informatique fédéral, les rentrées des licences se sont faites sur cet exercice.
 - Les subventions(ANS et régionale) et le loyer du compresseurs ont été versées sur cet exercice.
 - Pas de réunions donc peu de dépenses du comité
- Il convient donc de relativiser ce bénéfice.

Comme il y a eu peu de dépenses, les commissions ont été incitées à acheter du matériel (en particulier hockey, vidéo et apnée) pour justifier l'utilisation des subventions pour les actions qui n'ont pas été menées entre autre.

La seule commission à avoir dépensé son budget est la photo vidéo 94%, puis la bio 57% et la technique 46%. Au total, les dépenses nettes représentent que 27% du budget total prévu.

Véronique souhaite remercier la commission NAP qui a mené un beau travail de demande de subvention international (en collaboration avec l'Allemagne) et a pu obtenir 2 450 €.

Présentation et adoption du budget prévisionnel

Les demandes ont été honorées avec le plus de justesse possible.

Prévisionnel à 9300 licences (équivalent 2017) compte tenu de la diminution des licenciés à date.

Budget annuel de 155 233 euros (ventilation calquée sur les dépenses de l'année civile 2019) dont :

- 87 700 euros pour les commissions (en augmentation) et en répondant toujours aux demandes exceptionnelles car les commissions sont notre cœur de cible
- 31 000 euros pour le comité
- Pas de rétrocession codep en 2020, se fera sur l'exercice 2020/2021 : 29 842€ (versement fin 2020)
- dotation aux amortissements : 6 700€

En cas d'action(s) spéciale(s) le comité étudiera toutes demandes, il n'y a quasiment jamais eu de refus.

Bernard précise que certaines commissions n'ont pas obtenu le budget qu'elles avaient demandé mais il a été pris en compte leur dépenses habituelles et en gardant à l'esprit de leur faciliter leur activité.

Une demande de subvention « cale d'accès ponton 2 » était prévue et budgétée, mais le dossier est devenu très compliqué (exigences administratives) et nous avons appris qu'elle ne sera pas accordée au Comité Régional. A la demande de JSCS le dossier est reporté sur la FROG qui aura plus de chance d'obtenir quelque chose.

Le budget prévisionnel présenté est adopté à l'unanimité

Question de la commission technique

Les pédas MF2 de la CTR reprennent à compter du mois d'octobre. Il y en a habituellement un grand nombre et occupent la petite salle (30€ de location).

Pour des question de distanciation liée à l'épidémie, la possibilité d'occuper la grande salle serait une option mais la location est de 60€.

Question : est-il possible cette année, à titre exceptionnel, d'occuper cette grande salle au même tarif que la petite ? (Sachant que Magali Frey va être confrontée au même problème pour les pédas MF1 organisées par la CTD).

Le Comité est plutôt opposé car d'une part cela va générer des exceptions et d'autre part il y a des salles plus grande que la salle 1 et qui sont au même tarif (salle 5 par exemple), par contre il est possible d'ouvrir une ligne exceptionnelle spéciale Covid en cas de dépassement de budget ce qui sera lisible par tout le monde.

Jean-Luc déclare que l'utilisation des salles des clubs restent aussi une très bonne option et Anne Sophie rajoute qu'il a fallu s'adapter et qu'il y a aussi eu utilisation d'installations privées.

Adoption d'une ligne Covid pour toutes les commissions ce qui permettra de chiffrer le surcoût lié au Covid

Sport santé

La première formation régionale aura lieu les 30 octobre et 1^{er} novembre à la Gravière du Fort .

Actuellement 13 inscrits, il reste une dizaine de places : attention niveau d'entrée E3 ou équivalent.

Il faut valoriser l'intérêt du Sport Santé, c'est un vecteur de financement des clubs.

Il est important de communiquer vers les clubs.

Politique fédérale nationale

AG électorale déplacée au 27/28 mars 2021, en effet l'idée de regrouper deux AG en une au mois de décembre n'était pas possible (obligation de clôture d'exercice).

En attente du dernier Subaqua qui devrait arriver.

Inventaire des piscines et fosses / Inventaire des sites de plongées

Il y a régulièrement de demandes des institutionnels (comité olympique...) des piscines et fosses à disposition, mais aussi les horaires d'entraînement des clubs et prix du « créneau ».

David travaillera sur un document accessible sur le site régional.

Communication : Salon de la plongée

On y sera du 8 au 11 janvier 2021

Communication : Tee-shirts

Bernard souhaite prévoir des tee-shirts pour :

- sport santé
- les formations EH

A l'instar des commissions dynamiques, pour communiquer et mettre en valeur nos activités. Ceux réalisés pour l'édition "Corse" ont été appréciés, modèle à reproduire ?

Réalisation adoptée à l'unanimité : modèle à proposer

Questions diverses

Codep 57

Des inquiétudes émergent de la part de licenciés et présidents de clubs du Codep. Il n'y a plus de trésorier depuis plus d'1 an, il n'y a pas eu de révision aux comptes, et une absence de réponses aux questions des commissions.

Par ailleurs, Bernard n'a pas de réponse pour la date d'AG du codep, la date limite de convocation étant déjà dépassée. Bernard attend des informations complémentaires pour une suite à donner.

PSP

Pascal indique qu'un championnat de France de PSP est organisé les 10 et 11 octobre 2020.

Une liste de personnes sélectionnable est réalisée, une équipe peut se présenter.

Même si cette manifestation n'est pas prévue, le comité soutiendra.

Plongée recycleur

Pascal fait part d'une réflexion en cours sur l'organisation éventuelle d'un colloque pour présenter la plongée recycleur et ses contraintes en terme d'organisation (DP) ou d'intervention sur plongeur (binôme).

Handisub

Bernard indique qu'il aimerait réaliser un colloque Handisub ouvert à l'international (Allemagne/Belgique).

Pascal précise qu'un colloque des référents Handisub doit se tenir début 2021 (il a été repoussé pour cause de Covid) au niveau national. Il serait alors judicieux que le colloque proposé par Bernard se réalise après ce dernier pour bénéficier des retours d'information.

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 15h45

Bernard Schittly
Président



Marielle Massel et Kathy Schmitt
Secrétaires de séance

